



EDITO

Sommaire

EDITO 1

ACTUALITÉS 2

Appel de la haie 3

Droit d'accès à l'information
environnementale 4

Le statut des forêts de protection
menacé 5

Le statut des forêts de protection
menacé 6

Europe : dernière chance pour
sauver la biodiversité ! 7

FAUNE & FLORE DE SOLOGNE

8

A la rencontre de la famille des
lamiacées 8

Programme du groupe bota 9

Refuge en faveur des Chauves-
Souris aux Vergers du Closeau .. 10

ANIMATION 11

Ca hulule en Sologne ! 11

Les estivales de l'eau 11

VIE DE L' ASSOCIATION 12

Présentation des petits nouveaux à
SNE 12

L'AG, retour en images 14

Du renouveau au CA 15

Les hommages d'SNE 16

Participation aux réunions 17

AGENDA 18

COMITÉ DE RÉDACTION 20

Suite à notre Assemblée Générale du samedi 6 mai, je commence cet édito par mes profonds remerciements pour les appréciations positives que vous, les adhérents(tes) avez émises sur le travail de reconstruction opéré depuis Juillet 2022.

Tous ensemble, nous avons maintenant un avenir possible et allons pouvoir revenir à notre cœur de métier : la défense de la biodiversité.

Mon seul regret est de n'avoir pas réussi à panser toutes les cicatrices au point que des exclusions ont sanctionné certains... La question philosophique d'Yvon sur les notions d'erreur ou de faute reste à méditer par les deux parties, mais les blessures étaient trop profondes pour éviter sans doute de la rancune.

Aujourd'hui, tout Sologne Nature Environnement est au travail. La commission « biodiversité » se réinstalle et le Conseil d'Administration prend ses marques, adossé aux commissions « prise de positions », « communication » et « finance ».

La troisième urgence que je citais dans mon rapport moral, sur le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité redevient notre préoccupation prioritaire.

La journée mondiale du Blaireau du 15 mai a été l'occasion d'accompagner la Commune de Valaire en Préfecture. Il ressort que Mr le Préfet envisage de nous associer à une réflexion tripartite avec les chasseurs

et les services de l'Etat pour « tenter » d'approcher une méthode partagée de gestion.

Nous étions à l'audiencement le 17 mai au Tribunal Administratif pour entendre les conclusions de la « rapporteur publique » en vue du jugement sur le fond (délibéré attendu au 1^{er} juin). Il s'agit d'une action juridique suivie précédemment par Emmanuel Régent qui aboutirait aujourd'hui positivement, grâce aux travaux de Maître De Redon.

À ce jour du 1^{er} Juin 2023, le délibéré vient de tomber « L'arrêté de Préfet du Loir-et-Cher du 30 Juillet 2020 autorisant l'ouverture d'une période complémentaire de vennerie sous terre du Blaireau...allant du 30 Juillet au 15 Septembre 2020 est annulé. L'État versera une somme de 700 euros à chaque associations concernée comme SNE.

Nous avons demandé à être titularisé pour siéger à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et d'élargir le nombre d'APE dans cette instance consultative pour mieux faire entendre nos voix.

L'actualité nous sollicite constamment pour avis sur les sites de fermes solaires, d'éoliennes et sur toutes les atteintes portées sur des territoires agricoles et forestiers.

Le labeur est grand mais passionnant.

Nous comptons sur vous, chers(es) adhérents(tes) et bénévoles !

Etienne Verschueren,
Président de l'association.

Appel de la haie : mobilisons-nous pour préserver nos campagnes !

Ombrage pour les animaux, prévention de l'érosion des sols et du ruissellement, régulation naturelle des ravageurs des cultures, les bienfaits des haies pour la production agricole, le climat et la biodiversité sont innombrables !

Malheureusement, et malgré les opérations de plantation, 11 500 km de haies disparaissent chaque année de nos espaces agricoles par vieillissement, mauvais entretien, arrachage ou pillage. Cela n'est plus tolérable ! Une haie replantée n'a pas du tout les mêmes fonctions écologiques qu'une haie ancienne : il faut absolument préserver d'abord les haies existantes !

France Nature Environnement et ses associations membres agissent depuis des décennies pour préserver et développer les haies. C'est pourquoi nous nous mobilisons aujourd'hui aux côtés de l'AFAC-Agroforesteries pour relayer son Appel de la haie. Ensemble, nous demandons un grand plan national pour les haies.

Les 3 priorités : valoriser, protéger et reconstituer le linéaire de haies. Nous invitons particuliers et organisations à signer la pétition, soutenir la campagne et envoyer des courriers aux décideurs et aux élus de leurs territoires.

Vous êtes témoins d'atteintes aux haies ou, au contraire, de bonnes initiatives de plantation et de gestion ? Signalez-les sur notre plateforme Sentinelles de la nature !

Plus l'Appel de la haie sera visible, plus nous avons de chance d'être entendus.



Comment soutenir l'appel de la haie ?

A titre individuel, vous souhaitez soutenir l'Appel de la haie en signant la pétition : <https://chnq.it/b7MGHicr6F>

Je signe la pétition

En tant que structure, apportez votre soutien à l'Appel de la haie en remplissant ce formulaire : <https://forms.gle/tEroJRT6eLRvbzuh6>

Publié le 13 février 2023

Droit d'accès à l'information environnementale : la France persistera-t-elle dans l'illégalité ?

Article initialement publié le 31/03/2021 - MAJ le 18/04/2023

En réponse à une plainte déposée par un bénévole de France Nature Environnement auprès de la Commission Européenne en 2017, la France a été mise en demeure, en mai 2020, d'améliorer l'accès à l'information environnementale. Peu d'avancée depuis de la part du gouvernement, mais, grâce à la mobilisation de France Nature Environnement et de Greenpeace, un amendement a été déposé dans le cadre du débat sur la loi dite « Climat & Résilience » pour permettre un accès rapide aux informations environnementales devant les juges. Il est urgent pour le Gouvernement et le Parlement de réagir, car sans mesure convaincante de la France, la Commission, après avoir dressé un avis motivé de justice de l'Union européenne.

Et maintenant ?

France Nature Environnement exige le jour d'après pour la démocratie environnementale.

Parce que le droit à l'information est au fondement de toute société démocratique et qu'il contribue, en matière environnementale, à garantir le droit de chacun-e à vivre dans un environnement sain et préservé, France Nature Environnement demande :

- Que le Gouvernement français applique et fasse appliquer effectivement le droit de tou-te-s à accéder aux informations relatives à l'environnement ;
- Qu'un référé communication devant le juge administratif soit créé, afin d'accélérer l'obtention des informations environnementales et de contribuer à mettre le droit français en accord avec le droit européen et international [6]. Cette demande a été reprise par un amendement sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique : nous demandons aux parlementaires d'adopter cette mesure contre le climat d'opacité français, pour plus de transparence et un meilleur accès à l'information environnementale.



Je signe la pétition :

<https://www.europarl.europa.eu/petitions/en/petition/content/1167%252F2017/html/Petition-No-1167%252F2017-by-No%25C3%25AB1-Lucia-%2528French%2529-on-access-to-environmental-information->

[1] Protégé au niveau international par la Convention d'Aarhus du 25 juin 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, il a été repris au niveau européen par la directive 2003/4/CE du 28 janvier 2003. C'est un droit garanti par notre Constitution, à l'article 7 de la charte de l'environnement. Plus récemment, le Conseil Constitutionnel a reconnu l'existence d'un droit constitutionnel d'accès aux documents administratifs.

[2] CADA : Commission d'Accès aux Documents Administratifs : autorité administrative indépendante chargée de veiller à la liberté d'accès aux documents administratifs. La saisine de la CADA est un préalable obligatoire en cas de contestation d'un refus de communication d'un document administratif. Elle peut être saisie par les personnes (physiques ou morales) qui se sont vu opposer une décision défavorable en matière d'accès aux documents administratifs ou de réutilisation des informations publiques. La commission peut aussi être saisie, à titre de conseil, par les administrations sollicitées en ces matières.

[3] Voir les rapports d'exécution de la Convention d'Aarhus de la France de 2008, 2011, 2014.

[4] Colloque Industries : Concilier sécurité et information du public

[5] Voir le rapport Refonder le droit à l'information publique à l'heure du numérique : un enjeu citoyen, une opportunité stratégique (2014).

[6] Convention d'Aarhus ; directive 2003/4 CE

Publié le 18 avril 2023

Le statut des forêts de protection menacée

France Nature Environnement s'inquiète d'un projet de décret du ministère de l'Agriculture visant à affaiblir le dispositif applicable aux forêts de protection. Ce statut existe en France depuis plus d'un siècle. Il couvre aujourd'hui environ 170 000 ha, soit 1% de la surface forestière, ou 0,3% du territoire hexagonal. Son affaiblissement serait une régression conséquente pour la préservation des forêts.



J'interpelle nos parlementaires :

<https://fne.asso.fr/actualites/europe-derniere-chance-pour-sauver-la-biodiversite#widget>

Texte publié le 11 janvier 2023, mis à jour le 15 mai.



Le texte environnemental européen le plus ambitieux depuis 30 ans

Le 22 juin 2022, la Commission Européenne a présenté une proposition de règlement visant à protéger la nature et à restaurer les écosystèmes européens. S'il est adopté, ce règlement ambitieux exigera des Etats membres de l'Union Européenne (UE) la mise en place de mesures de restauration sur au moins 20% des zones terrestres et maritimes européennes d'ici 2030. **D'ici 2050, des mesures de restauration devront être engagées sur tous les écosystèmes dégradés d'Europe !**

Pour atteindre cet objectif général, le règlement cible particulièrement les écosystèmes qui ont le plus fort potentiel d'élimination et de stockage du carbone : terres agricoles, forêts, mers, littoraux et cours d'eau.

Si ce texte est adopté, les Etats membres disposeront de quelques années (deux dans la proposition actuelle) pour élaborer leurs plans de restauration nationaux, qui préciseront notamment les zones ciblées, les mesures mises en œuvre et les financements dédiés.

Pourquoi un règlement européen pour restaurer les écosystèmes ?

Des écosystèmes sains et fonctionnels sur terre comme en mer sont indispensables pour atténuer les effets du changement climatique, garantir une sécurité alimentaire à long terme et améliorer la santé humaine. **Restaurer la nature, c'est aussi un investissement bénéfique pour notre économie** : la Commission Européenne estime en effet que chaque euro investi dans la restauration engendre 8 à 38 euros de bénéfices !

Et il y a urgence à restaurer les écosystèmes européens : aujourd'hui, **81% des habitats européens sont en mauvais état de conservation**. Un véritable effondrement de la biodiversité est à l'œuvre, accéléré par les conséquences des dérèglements climatiques, mais aussi par **l'artificialisation des terres** (étalement urbain, infrastructure routière, agrochimie, industrialisation de l'élevage et de la foresterie), la chasse et la surpêche, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

Les engagements volontaires des Etats membres se sont jusqu'ici révélés insuffisants. Disposer d'un règlement contraignant au niveau européen permettrait de les mettre face à leurs responsabilités, tout en fixant un cadre clair, des objectifs et des échéances.

De plus, la dégradation des écosystèmes européens et la perte de biodiversité sont des problématiques qui transcendent les frontières et nécessitent une coopération entre Etats.

Face aux crises jumelles du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, il y a donc urgence à agir à grande échelle. « *Dans la lignée de l'adoption du cadre mondial de la biodiversité lors de la COP 15 à Montréal, l'Union Européenne doit montrer l'exemple en traduisant dans les meilleurs délais ses engagements internationaux sous la forme d'une loi ambitieuse pour la biodiversité* » analyse Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement.

Un projet de règlement qui doit être soutenu face aux attaques.



FAUNE & FLORE DE SOLOGNE

A la rencontre de la famille des Lamiacées



Bugle pyramidal [Ajuga pyramidalis L., 1753] – © Maurice Sempé, 2023

La grande famille des Lamiacées forme un groupe très homogène et donc assez facile à reconnaître. Dans le monde, on distingue 238 genres et 6 500 espèces dont 36 genres et 165 espèces en France. On trouve une concentration particulière en région méditerranéenne, notamment dans la flore des garrigues, car beaucoup de plantes de cette famille sont des aromates **qui vont venir parfumer nos plats** : thym, romarin, menthe, sauge, origan, sarriette, basilic, lavande...

Ce sont essentiellement des plantes **herbacées** : c'est-à-dire qu'elles ne fabriquent pas de bois. Le thym et le romarin font exception en tant que sous-arbrisseaux (la partie la plus ancienne de leur tige produisant du bois avec l'âge).

A quoi ressemblent les plantes de la famille des Lamiacées ?

Voici quelques clés pour les reconnaître:

3 caractères uniques permettent de reconnaître à coup sûr, la famille :

- La tige est carrée (NB : Toutes les Lamiacées ont une tige carrée, mais toutes les plantes à tige carrée ne sont pas systématiquement des Lamiacées).
- Les fleurs ont toutes deux lèvres, on dit qu'elles sont bilabiées ou « en gueule de loup » : la lèvre supérieure, en casque, est formée de 2 pétales sous lesquels prennent place étamines et pistil et la lèvre inférieure est formée de 3 pétales soudés
- Les fleurs sont regroupées en « glomérules » insérées juste au-dessus des feuilles et font le tour de la tige.
- Les autres caractères de la famille :
- Les feuilles sont simples, opposées (l'une en face de l'autre) et décussées (chaque paire est décalée de 90° par rapport à celle de dessus et de dessous), cette disposition permet de capter un maximum de lumière.
- Elles n'ont pas de stipule (sorte de petite feuille à la base du pétiole de la feuille).
- Le calice à 5 dents est une coupe formée par 5 sépales soudés formant un tube. Il persiste après la floraison et forme autour du fruit un organe de protection et de dissémination.
- Les fleurs sont zygomorphes : elles possèdent une structure irrégulière (un seul axe de symétrie).
- Les pétales sont soudés.
- La fleur possède 2 ou 4 étamines localisées à l'intérieur de la lèvre supérieure.
- Les fruits sont des akènes visibles au fond du calice et constituent un fruit typique : le tétrakène issu d'un ovaire à 2 carpelles possédant chacun 2 loges.
- La plante contient en général des essences qu'on dégage simplement en touchant la plante ou en froissant les feuilles.

Les Lamiacées en Sologne

Elles peuvent pousser dans nos jardins, mais pas seulement ! On va les retrouver sur les bords des chemins, les sentiers, dans les fossés, ou même en lisière de forêt.

Vous avez sans doute vu au tout

début du printemps des tapis de lamiers pourpres dans les prés et sur les bas-côtés de chemins. Ces derniers sont les plus visibles mais à y regarder de plus près, on peut aussi trouver le Lamier blanc, le

Lamier jaune, le Lierre terrestre, le Serpolet, la Brunelle, la Bétoine, l'Hysope, la Saugue, l'Origan, la Mélisse, les menthes Pouliot, poivrée, verte, aquatique, l'Épiaire des bois...



par une en précisant leur état de conservation. Cette activité ne sera pas inscrite au programme car pour l'instant, nous sommes en attente d'un retour du Musée de Sologne. Une formation initiale sur la conservation et valorisation des herbiers doit par ailleurs être organisée par le Musée de Sologne afin que nous puissions travailler en toute sérénité. Par la suite nous essayerons de trouver du temps avec quelques bénévoles pour avancer à un rythme d'environ une demi-journée par mois. Le lancement de ce projet nécessitera un conventionnement entre SNE et la Mairie de Romorantin-Lanthenay.

Les activités du groupe se déroulent régulièrement sur l'ensemble de l'année et ce sont des moments de partage et de convivialité. Ils sont ouverts à l'ensemble des adhérents de l'association.

Nous sommes peu nombreux dans le groupe botanique, mais si cette thématique vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître et de vous joindre à nous. Vous serez les bienvenus.

Maurice et Eva Sempé,
adhérent et chargée de missions naturalistes.



© Sologne Nature Environnement

Un refuge en faveur des chauves-souris aux Vergers du Closeau !

Sologne Nature Environnement s'investit pour la protection des chauves-souris depuis plus de 10 ans déjà ! Et comment ? En les étudiant mais aussi en accompagnant tous les propriétaires pour la préservation de ces animaux rares et menacés.



© Sologne Nature Environnement

Ainsi, depuis presque un an l'association aide les Vergers du Closeau, exploitation de production de pommes, poires et fraises en agriculture biologique, à protéger les chauves-souris qui vivent sur les 16 ha de la ferme.

Concrètement, M. Ducros, propriétaire de l'exploitation, a installé plus de 10 gîtes à chauves-souris avec le soutien de SNE. Ces gîtes offrent un lieu de repos supplémentaire aux chauves-souris. Puis, un bref inventaire a permis de recenser la présence de 3 espèces qui se nourrissent des insectes du verger. Les services sont donc partagés, l'agriculteur offre le gîte, les chauves-souris dévorent les insectes qui ravagent les cultures.

L'entente est tellement cordiale que des Oreillards gris se reproduisent même dans le grenier de la boutique !

Un bel exemple de protection de la biodiversité par tous les acteurs du territoire !

Angélique VILLEGER,
Chargée de missions naturalistes.

Alors pour aller plus loin, les Vergers du Closeau sont devenus Refuge pour les Chauves-souris. Il s'agit d'un engagement des propriétaires à mener des actions simples et bénéfiques aux chauves-souris : conserver les gîtes, jardiner avec la nature. En région Centre-Val de Loire, 43 refuges pour les chauves-souris sont conventionnés, dont 6 en Sologne.



VIE DE L' ASSOCIATION

Présentation des petits nouveaux !

Au pôle animation: C'est parti pour une deuxième saison à SNE !



Je suis Patricia Cabrera, animatrice Nature et Environnement. J'ai été très heureuse quand Alexandre m'a contacté pour refaire la saison au Parc Floral d'Orléans. Je reviens avec joie pour retravailler avec cette équipe de salariés très professionnelle et bienveillante. J'apprécie ce partage de connaissances, le plaisir à travailler ensemble et de revenir dans cette structure apaisée.

Je compte sur mes animations ludiques pour créer de l'émerveillement auprès des enfants. J'espère les aider à mieux connaître la nature pour qu'ils aient envie de la protéger.

Patricia Cabrera,
Animatrice Nature et Environnement en CDD.

Plus qu'une passion, une vocation !

Moi c'est Lucie, j'ai 21 ans et je suis arrivée le 12 avril dans l'équipe de Sologne Nature Environnement pour quasiment 3 mois en tant qu'animatrice nature.

Originaire du Cher, je suis fille d'agriculteurs en cultures biologiques. J'ai ainsi toujours vécu à la campagne, auprès de la nature qui attise ma curiosité et me passionne.

Après avoir obtenu un BTS Gestion et Protection de la Nature en Auvergne, réalisé un service civique médiation et inventaire de la biodiversité en Bourgogne, j'ai travaillé en tant qu'animatrice nature pour des classes découvertes en Savoie.

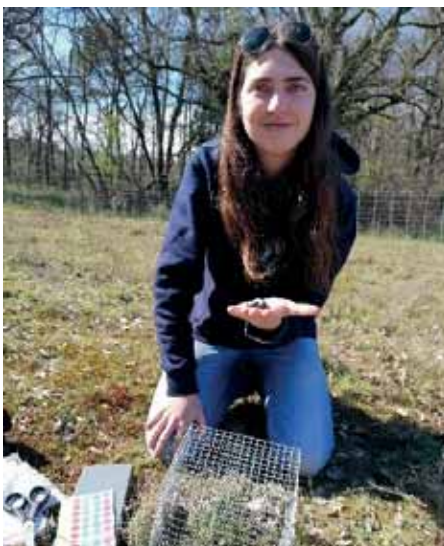
Me voilà de retour dans ma région natale pour partager et transmettre ma joie et mes savoirs à la nouvelle génération, afin qu'elle découvre les merveilles de la nature mais aussi ses fragilités pour qu'elle agisse à son tour en faveur de l'environnement pour préserver nos écosystèmes.



Lucie Loiseau,
Animatrice Nature et Environnement.

Au pôle étude :

Un visage familier



Je me nomme Pauline Ledu et je suis arrivée à SNE début mars. Si mon nom vous dit quelque chose, ce n'est pas anodin : j'étais volontaire en service civique l'année dernière dans votre association. Je m'occupais de suivre la population de Cistude. Je reviens aujourd'hui pour un poste de chargée d'études flore et habitats, je réalise également des inventaires d'amphibiens et des suivis de mammifères.

L'année dernière, j'ai découvert cette diversité et cette complexité qu'est la Sologne. Ses multiples paysages offrent une biodiversité et un patrimoine très riches et variés.

Je suis très contente de revenir parmi-vous et de retrouver cette chouette équipe, j'ai passé de bons moments et j'ai la certitude que cette année sera très enrichissante, d'un point de vue professionnel mais également personnel.

Pauline Ledu,
Chargée d'études flore et habitats en CDD.

À bientôt !



Je suis vraiment motivé à l'idée de passer un été à travailler sur ces petits mammifères volants souvent mal aimés, et à tort. J'aime beaucoup observer et en apprendre plus sur ces animaux qui ne sortent qu'au crépuscule, qui ont un mode de vie bien à eux et plein de facultés surprenantes. Plus globalement, je suis intéressé par la gestion, la conservation, la préservation et la valorisation de la biodiversité.

Mais je n'ai pas de taxon de « prédilection » comme la plupart des naturalistes, je m'intéresse à tout, je suis de nature curieux, j'aime comprendre les choses dans leur ensemble et comment toute cette biodiversité arrive à fonctionner.

C'est pourquoi je suis très heureux d'avoir été accepté pour ce stage sur les chauves-souris à SNE, qui j'en suis sûr va beaucoup m'apporter.



Simon Le Deschault,
Stagiaire Chiroptère.

Au pôle vie associative Dans l'œil de Marine !



Depuis petite, je suis celle qui peut passer toute une soirée à regarder un coucher de soleil, à observer les étoiles et à écouter, la fenêtre ouverte, les oiseaux chanter. J'ai toujours grandi avec un jardin fleuri, dans une famille qui aime la campagne et qui a toujours considéré l'air de l'extérieur meilleur que celui de l'intérieur.

La nature a toujours été une source d'inspiration, dans mes gribouillis de petite fille à mes écrits et photos d'aujourd'hui. Mon côté rêveuse et aventurière s'est intensifié au fil des années.

Aujourd'hui, je rejoins SNE, là où on prône la bienveillance et le partage. Les expériences, je les considère comme une source d'apprentissage, personnelle comme professionnelle. Et mon poste auprès de Clotilde, chargée

de la communication et de la vie associative, est une belle aventure qui m'apportera beaucoup. La communication est un domaine qui me passionne depuis un bout de temps. J'ai toujours été fascinée par les artistes et les créateurs, les personnes qui ne laissent aucune barrière à leurs idées.

Dans la communication, la créativité n'a pas de limite et c'est ça que j'aime. Rejoindre SNE est pour moi une réelle opportunité que je n'ai pas pu rater. Associer engagement et communication, deux valeurs et domaines qui me sont chers, je l'ai fait avec un grand enthousiasme !

Marine Gallin,
Volontaire en Service Civique
Dynamisation de la vie associative et
de la communication.

L'assemblée générale 2023 : retour en images !





MICHEL ROUBALAY,
Administrateur



TEDDY SOURIAU
Administrateur



THOMAS THEVENET
Administrateur



NOËL PARROT,
Administrateur

Les hommages d'SNE À notre amie, Annie Sallé



Notre amie Annie Sallé, adhérente de l'association depuis 2005 et trésorière de SNE entre 2007 et 2010 nous a quitté fin mars.

Elle était toujours motivée à donner un coup de main sur les grands événements de l'association, comme le Salon du Champignon et le Salon des Eco-Consomm'acteurs. Son implication et sa disponibilité étaient sans failles et attestent de son attitude de partage.

Sa passion et ses connaissances sur les insectes l'avaient amené à participer à plusieurs inventaires de terrain avec nous et elle était toujours une source de savoirs. Elle était très demandeuse

pour apprendre toujours plus sur la nature qui nous entoure. Ses photos d'insectes étaient appréciées et figurent sur quelques rapports scientifiques de SNE et ailleurs.

Nous avons partagé beaucoup de sorties et séjours naturalistes avec Annie. Que de route ensemble ! C'était un personnage de caractère, toujours à l'écoute et prête à aider les autres, profondément attachant et sensible qui nous a quitté. Ses qualités humaines nous manqueront.

Maurice et Eva Sempé,
Adhérent et chargée de missions
naturalistes.

Un homme bienveillant, Jacques Belhache

Jacques s'en est allé.

C'est avec une grande tristesse et beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Jacques Belhache. Secrétaire et vice-président de l'association, Jacques était un adhérent et un bénévole actif.

À l'écoute, ouvert, disponible, aux côtés de Jean Marie Ravel et des autres membres du conseil d'administration, il apportait ses convictions aux services de SNE et des combats de l'association. Nous garderons le souvenir d'un homme bienveillant, engagé et profondément humain.

Nous adressons nos sentiments les plus affectueux à ses proches.

Alexandre Roubalay,
Responsable du pôle animation & Educateur à l'environnement.



NOS ÉVÉNEMENTS

Les animations nature

SAMEDI 3 JUIN (LE MATIN, A PARTIR DE 9H30) :

Appli nature à la place de l'Eglise de Crouy-sur-Cosson (41).

Partir à la découverte de la nature prend désormais une dimension numérique !

Places limitées, inscriptions conseillées.

SAMEDI 10 JUIN (LE MATIN A PARTIR DE 9H30) :

Les milles et une vertus des plantes à la place de l'Eglise de Viglain (45).

Venez avec nous, au détour d'un chemin, pour en apprendre plus sur ces plantes et pour apprendre de délicieuses recettes à réaliser en famille ou entre amis.

Places limitées, inscriptions obligatoires.

SAMEDI 24 JUIN (LA JOURNÉE, A PARTIR DE 10H) :

Les Estivales reviennent à l'Office de tourisme de Mennetou-sur-Cher (41).

Venez participer à un jeu de piste au cœur de Mennetou-sur-Cher. Cité médiévale, bord de Cher, Canal de Berry, ce village n'aura plus de secrets pour vous. Au travers d'énigmes, résolvez le mystère de Mennetou et découvrez son histoire

Places limitées, inscriptions conseillées.

SAMEDI 1^{er} JUILLET (LE MATIN, A PARTIR DE 9H30) :

Dessine-moi un arbre au Parking de la Fabrique Normand à Romorantin-Lanthenay (41).

Au bord de la Sauldre, rivière traversant Romorantin-Lanthenay, capitale de la Sologne, venez éveiller vos sens. Après des observations de votre environnement, posez sur le papier ce que vous voyez et ressentez. Une animation mêlant art et nature !

Places limitées, inscriptions conseillées.

MARDI 4 JUILLET (LE SOIR, A PARTIR DE 20H) :

Mardi soir au bord de l'eau au Parc d'Argent à Argent-sur-Sauldre (18).

Après une chaude journée d'été, lorsque le soleil se couche et laisse doucement

place à la lune, une tout autre nature s'éveille. L'invisible devient visible ! Venez découvrir la nature au crépuscule.

Places limitées, inscriptions conseillées.

SAMEDI 8 JUILLET (LE MATIN) : Laissez-vous surprendre à Seigy (41).

Cette année 2023 sera pleine de rebondissements ! Nous vous proposons une animation surprise... Places limitées, inscriptions conseillées.

MARDI 11 JUILLET (LE SOIR, A PARTIR DE 20H) :

Mardi soir au bord de l'eau à la place de l'église de Jouy le Potier (45).

Après une chaude journée d'été, lorsque le soleil se couche et laisse doucement place à la lune, une tout autre nature s'éveille. L'invisible devient visible ! Venez découvrir la nature au crépuscule.

Places limitées, inscriptions conseillées.

MERCREDI 12 JUILLET (L'APRÈS-MIDI, A PARTIR DE 14H30) : Fantastique botanique à l'Ecobalade de Méry-sur-Cher (41).

Dans le Cher, à Méry sur Cher plus précisément, venez participer à une initiation botanique. Ce sera l'occasion de découvrir et d'en apprendre plus sur la flore de notre région, si exceptionnelle et riche en cette saison. Le monde végétal n'aura plus de secrets pour vous !

Places limitées, inscriptions conseillées.

MARDI 18 JUILLET (LE SOIR, A PARTIR DE 20H) :

Mardi soir au bord de l'eau à l'ENS des Grandes Prairies de Pierrefitte-sur-Sauldre (41).

Après une chaude journée d'été, lorsque le soleil se couche et laisse doucement place à la lune, une tout autre nature s'éveille. L'invisible devient visible ! Venez découvrir la nature au crépuscule.

Places limitées, inscriptions conseillées.

SAMEDI 22 JUILLET (LE SOIR, A PARTIR DE 21H) :

En route Céleste au Parc de l'église de Marcilly-en Gault

(41).

Au bord d'un étang à Marcilly-en-Gault, mettez-vous dans la peau d'un astrologue le temps d'une soirée. Après de nombreuses observations du ciel étoilé, découvrez les histoires et secrets de ce dernier.

Places limitées, inscriptions conseillées.

MARDI 25 JUILLET (LE SOIR, A PARTIR DE 20H) :

Mardi soir au bord de l'eau à la place de l'église de Ligny-le-Ribault (45).

Après une chaude journée d'été, lorsque le soleil se couche et laisse doucement place à la lune, une tout autre nature s'éveille. L'invisible devient visible ! Venez découvrir la nature au crépuscule.

Places limitées, inscriptions conseillées.

VENDREDI 28 JUILLET (LE SOIR, A PARTIR DE 18H30) : À pas de tortue à la Maison de l'étang de Saint-Viâtre (41).

En Sologne, une petite tortue d'eau douce est présente dans nos milieux naturels : la Cistude d'Europe ! Cette petite tortue apprécie les étangs et prairies mais ne se laisse pas facilement observée. Grâce à une projection, précédée d'une visite libre, à la Maison des Etangs (Saint-Viâtre), (re) découvrez cette espèce si fascinante : son mode de vie, ses habitats, les enjeux de cette espèce et bien d'autres choses sont au programme !

Places limitées, inscriptions conseillées.

SAMEDI 29 JUILLET (LE MATIN, A PARTIR DE 6H30) :

Chevreuil es-tu là ? au Parking de l'étang communal de la Ferté-Beauharnais (41).

À la fois discret mais connu de tous, le chevreuil est un habitant bien répandu dans nos campagnes. On le croise au détour d'un champ, d'un bois on le voit toujours furtivement... Mais connaissez-vous vraiment ce cervidé ? Venez découvrir sur les chemins de la Ferté Beauharnais les secrets de cet animal silencieux et farouche.

Places limitées, inscriptions obligatoires.

SAMEDI 5 AOÛT (L'APRÈS-MIDI A PARTIR DE 14H30) : Invasion d'espèces ex-

tra'eau'dinaires à la Plage de Villefranche-sur-Cher (41).

En Sologne, lorsque nous nous baladons dans les chemins ou aux abords des zones humides, nous pouvons rencontrer des espèces intrigantes... Ces espèces, telles que la Justie, la Renouée, les écrevisses ou encore les ragondins, sont des espèces exotiques envahissantes. Venez découvrir les causes de leur présence et leurs impacts sur notre biodiversité Solognote.

Places limitées, inscriptions conseillées.

MARDI 8 AOÛT (LE SOIR, A PARTIR DE 20H) :

Mardi soir au bord de l'eau au Center de rencontre des générations de Mont-Evray à Nouan-le-Fuzelier (41).

Après une chaude journée d'été, lorsque le soleil se couche et laisse doucement place à la lune, une tout autre nature s'éveille. L'invisible devient visible ! Venez découvrir la nature au crépuscule.

Places limitées, inscriptions conseillées.

MERCREDI 9 AOÛT (L'APRÈS-MIDI, A PARTIR DE 14H30) : Ça barbote sous nos pieds à l'étang de l'Aquiaulne à Coullons (41).

Dans la vallée de l'Aquiaulne, vous serez équipés et prêts à partir à la recherche des petites bêtes de l'eau. En effet, elles sont nombreuses et variées mais certaines sont trop timides pour se montrer si nous n'allons pas les chercher. Après un temps de recherche, nous observons les spécimens trouvés afin d'en apprendre plus sur eux et de comprendre pourquoi nous les retrouvons dans les zones humides de Sologne.

Places limitées, inscriptions conseillées.

MERCREDI 16 AOÛT (L'APRÈS-MIDI A PARTIR DE 14H30) : L'île aux trésors au parking du parc des expositions (rue Miranda Ebro) à Vierzon (18).

En plein cœur de la ville de Vierzon, l'île Marie est une des 19 îles jalonnant le Cher jusqu'à Saint-Aignan. Cette île présente une diversité d'espèces animales et végétales mais aussi de milieux naturels remarquables ! C'est pourquoi cette île est un Espace Naturel



SOLOGNE NATURE INFO

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef :
Clotilde Robert

Conception et mise en page :
Clotilde Robert

Comité de rédaction :
Clotilde Robert et Etienne Verschueren

AUTEURS

Etienne Verschueren, Eva et Maurice Sempé, Sabine Arbonnier, Sarah Bricard, Kelly Duhornay, Alexandre Roubalay, Angélique Villéger, Marine Gallin, Lucie Loiseau, Simon Le Deschault, Clara Ferron, Pauline Ledu, Robin Doué, Patricia Cabrera.

Merc à Marine & Laurence pour la correction de cette lettre et à tous les auteurs pour leurs articles !

Les articles du Sologne Nature Infos n'engagent que leurs auteurs !

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

Parc de Beauvais
23 Route de Selles sur Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18
Mail : info@sologne-nature.org
Site : www.sologne-nature.org

Retrouvez-nous sur les réseaux



C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !

